



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Dialogue parlementaire à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la Santé

Le rôle essentiel des parlementaires dans la mise en œuvre des priorités de l'Assemblée mondiale de la Santé, notamment l'Accord sur les pandémies, et le financement durable de la santé mondiale

Mercredi, 21 mai 2025, 12:30-13:50
Palais des Nations, Genève (Salle VII)

Contexte

Ce Dialogue parlementaire à l'occasion de l'Assemblée mondiale de la Santé, organisé par l'Union interparlementaire, constituera une plateforme dédiée à la participation des parlementaires à l'Assemblée mondiale de la Santé, favorisant ainsi un dialogue soutenu et un apprentissage partagé.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le rôle essentiel des parlements dans la mise en place de systèmes de santé résilients, en assurant la redevabilité, ainsi que l'action parlementaire pour faire progresser les priorités mondiales en matière de santé.

Des questions prioritaires clés pour l'avenir de l'architecture mondiale de la santé seront débattues lors de la 78e Assemblée mondiale de la Santé, en particulier l'Accord sur les pandémies et le financement durable de la santé.

La prochaine Assemblée décidera en effet d'adopter ou non l'instrument de l'Accord sur les pandémies en vertu de l'article 19 de la Constitution de l'OMS, ainsi que des décisions clés concernant l'augmentation progressive des contributions des États membres et la question générale du financement durable de la santé dans le monde.

L'événement présentera des informations actualisées et stimulera le débat entre les parlementaires et entre les parlementaires et d'autres acteurs de la santé sur le rôle des parlements dans l'avancement de ces questions.

Alors que nous nous préparons à la prochaine phase de l'Accord sur les pandémies et que nous sommes confrontés à la nécessité d'un financement durable de la santé, la mobilisation active des parlementaires est plus importante que jamais pour garantir que les engagements en matière de santé mondiale se traduisent par des politiques et des mesures législatives au niveau national.

L'événement sera ouvert aux parlementaires participant à l'Assemblée mondiale de la Santé dans le cadre de leur délégation nationale, aux représentants des États membres, aux organisations de la société civile et aux autres acteurs et partenaires participant à la 78e Assemblée mondiale de la Santé.

Objectifs

- Associer activement les parlementaires aux processus de l'Assemblée mondiale de la Santé et renforcer leur rôle dans la gouvernance mondiale de la santé
- Promouvoir des actions parlementaires concrètes sur les priorités mondiales essentielles en matière de santé
- Mobiliser le soutien en faveur de la mise en œuvre de l'Accord sur les pandémies et d'un financement durable dans le domaine de la santé